

**CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2017  
COMPTE-RENDU SUCCINCT  
AFFICHE LE 06 JUILLET 2017**

**Le trois juillet deux mil dix sept à vingt heures et trente minutes**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

**Nombre de Conseillers en exercice :** 29

**Date d'envoi de la convocation :** 26 juin 2017

**PRESENTS :**

**Les Adjoints au maire :**

**Mesdames** FOUCARD – GRELIER – HUET – LE PALMEC – SEMPEY

**Messieurs** DENEUVE – PERON

**Les Conseillers Municipaux :**

**Mesdames** BARBEDOR – BOURGOGNON – HERISSON – LE GUELLEC – ROUAUX – SEIMANDI

**Messieurs** BRETEAU – DEMAURE – ENIZAN – ETIENNE – GUERIN – LANGEVIN – PETTIER – SAILLENFEST – RENAULT – SAVIN – TILLARD

**PROCURATIONS :**

MME GANDIN a donné procuration à MME HERISSON,

M. JOSTE a donné procuration à M. SAILLENFEST,

MME PRUDOR a donné procuration à MME DAVID,

M. THIRION a donné procuration à M. DENEUVE.

**SECRETAIRE :** M. DENEUVE

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
<b>DEVELOPPEMENT URBAIN</b>			
17-126	M. DENEUVE	Demande d'acquisition d'un terrain - boulevard duchesse Anne/rue Raoul 1er	<p><b>Après avoir délibéré, à 23 voix pour, 5 contre (Mmes LE GUELLEC, ROUAUX et MM JOSTE, RENAULT, SAILLENFEST) et 1 abstention (Mme BOURGOGNON), le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>VALIDE</b> le principe d'une cession de la surface telle que matérialisée sur le plan annexé à la présente ;</li> <li>- <b>DECIDE</b> que les frais d'acte et de procédure seront à la charge de l'acquéreur ;</li> <li>- <b>PERMET</b> au Maire de mettre en œuvre l'enquête publique préalable au déclassement de la parcelle communale concernée ;</li> <li>- <b>SURSEOIT</b> à la décision quant au prix de vente et à la surface exacte de la cession dans l'attente du bornage d'un géomètre-expert ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> Néotoa à déposer un permis de construire sur cette parcelle.</li> </ul>

17-127	M. DENEUVE	Sursis à statuer dans le cadre de la prise en considération d'un projet d'aménagement - rue de la Tannerie	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>APPROUVE</b> la prise en considération d'un projet de réalisation d'une opération d'aménagement dans le secteur de la rue de la Tannerie figurant sur le plan annexé ;</li> <li>- <b>APPROUVE</b> la création d'un périmètre, conformément au plan joint en annexe, à l'intérieur duquel un sursis à statuer pourra être opposé aux demandes d'autorisations de construire susceptibles de compromettre la réalisation de l'opération ou de la rendre plus onéreuse ;</li> <li>- <b>DECIDE</b> que la délibération fera l'objet, conformément à l'article R. 424-24 du Code de l'urbanisme, d'un affichage pendant un mois en mairie et au siège de l'établissement public compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme (Montfort Communauté), et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;</li> <li>- <b>DECIDE</b> que la délibération fera l'objet, conformément à l'article R. 151-52 du Code de l'urbanisme, du report au Plan Local d'Urbanisme du périmètre à l'intérieur duquel un sursis à statuer pourra être opposé aux demandes d'autorisations de construire.</li> </ul>
17-128	M. DENEUVE	Avis sur le projet de modification n°4 - plu de Montfort-sur-Meu (Montfort Communauté)	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>EMET</b> un avis favorable sur le projet de modification du PLU de la Commune porté par Montfort Communauté, avant approbation par le Conseil Communautaire.</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT - GESTION DES RISQUES</b>			
17-129	MME HUET	Convention pour l'utilisation partagée du matériel mutualisé d'entretien des espaces verts (2017-2022)	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>APPROUVE</b> la convention relative à l'utilisation partagée des matériels d'entretien des espaces verts ;</li> <li>- <b>EMET</b> le vœu de mutualiser la formation des agents et l'utilisation de nouveaux matériels ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> le Maire à signer la convention susvisée et les documents qui y sont liés.</li> </ul>
17-130	MME LE MAIRE	Service de l'assainissement délégation de service public-rapport annuel du délégataire exercice 2016	<p><b>Le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PREND</b> acte du rapport relatif à la délégation de service public de l'assainissement pour l'exercice 2016.</li> </ul>
17-131	MME LE MAIRE	Service de l'eau délégation de service public - rapport annuel du délégataire exercice 2016	<p><b>Le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PREND</b> acte du rapport relatif à la délégation de service public de l'eau potable pour l'exercice 2016.</li> </ul>
17-132	MME LE MAIRE	Crématorium délégation de service public - rapport annuel du délégataire exercice 2016	<p><b>Le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PREND</b> acte du rapport relatif à la délégation de service public du crématorium pour l'exercice 2016.</li> </ul>

**SPORT, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE, RELATIONS INTERNATIONALES**

17-133	MME FOUCARD	Participation à l'appel à projet « Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne » de la Région Bretagne	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> le principe de cette convention ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> le Maire à signer la convention et tout document y afférent.</li> </ul>
--------	-------------	--	---

**FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE, RESSOURCES HUMAINES**

17-134	M. PERON	Admission en non valeur des taxes et produits irrécouvrables	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> l'admission en non-valeur de la TLE pour 511 € ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> l'admission en non-valeur de la dette cantine pour un total de 687.24 € ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> la mise en œuvre des écritures de régularisation comptables associées.</li> </ul>
17-135	M. PERON	Convention de mise a disposition d'une salle par le Collège Saint Louis-Marie	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle de sport du collège Saint-Louis Marie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017,</li> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à dédommager le collège St Louis Marie en procédant aux régularisations des deux dernières années d'utilisation des équipements, sur la base de certificats administratifs.</li> </ul>
17-136	M. PERON	Elaboration des tarifs municipaux	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>FIXE</b> les taux des taxes, redevances et tarifs municipaux tels que présentés en séance.</li> </ul>
17-137	M. PERON	Demande de subvention pour le terrain de football synthétique - sollicitation de Montfort Communauté pour accord préalable	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à solliciter MONTFORT COMMUNAUTE afin que celle-ci intègre l'opération de création d'un terrain de football en gazon synthétique dans le contrat de territoire actuellement en cours de négociation avec le Département et autorise la commune à porter directement le projet.</li> </ul>
17-138	M. PERON / MME LE MAIRE	Adhésion à l'association small business act	<p><b>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à procéder à l'adhésion de la Ville de Montfort au sein de l'association Small Business Act pour l'année 2017 ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à renouveler annuellement l'adhésion à l'association ;</li> <li>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire à procéder au versement de la cotisation annuelle selon les barèmes en vigueur.</li> </ul>

**Delphine DAVID**  
Maire  
Conseillère Régionale

